

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE

-----0-----

SÉANCE ORDINAIRE DU 18 juillet 2014

L'an deux mille quatorze, le 18 juillet 2014 à 19h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est rassemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ÉTAIENT PRÉSENTS : ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard, FERNANDEZ Xavier, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BATMALE Patrick remplacé par son suppléant Joël SAINT-MARTIN, BOISON Maurice, BOUE Henri, COLAS Thierry, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre remplacé par son suppléant Henri DOUSSAU de BAZIGNAN, GOZE Marie-José, LABORDE Martine, MARTIN Jean, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BEYRIES Philippe, BOLZACCHINI Laurent, CARDONA Alexandre, CHATILLON Didier, GARCIA Marie-Paule, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, OUADDANE Atika, PINSON Jacques, TRAMONT Jean, TURRO Frédérique, VAN ZUMMEREN Roël,

ABSENTS EXCUSÉS : BARTHE Raymonde, BARRERE Etienne, BELLOT Daniel, DUPOUY Francis, LABATUT Michel, DELPECH Hélène, GALLARDO Bernard, LABEYRIE Nicolas, SACRE Thierry, SONNINO Marie,

ABSENTS : CAPERAN Paul,

PROCURATIONS : GALLARDO Bernard a donné procuration à Françoise MARTINEZ, LABEYRIE Nicolas a donné procuration à Christian DIVO, SACRE Thierry a donné procuration à Laurent BOLZACCHINI,

SECRETAIRE : Jean TRAMONT.

OBJET : PLAN DE FINANCEMENT POUR L'ETUDE DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'EXERCICE INTERCOMMUNAL DE LA COMPETENCE TOURISME

Monsieur le Président rappelle la délibération du Conseil Communautaire n° 2013.06.05, en date du 25 septembre 2013, portant « Etude des stratégies de développement de l'exercice intercommunal de la compétence tourisme » qui autorisait le Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze à, entre autres, réaliser l'étude mentionnée ci-dessus, à lancer le marché de prestations intellectuelles en procédure adaptée, à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents pour mener à bien cette opération.

Monsieur le Président expose que l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse est Traces TPI France. Le montant de l'étude est de 15 810 € HT correspondant à la Tranche Ferme et de 24 755 € HT avec options.

Le plan de financement prévisionnel de l'étude se décline comme suit :

Dépenses prévisionnelles		Montant en €/HT
Réalisation de l'étude		24 755,00
Total		24 755,00

Recettes prévisionnelles	%	
Financements Publics : FEADER	44%	10 892,20
Autofinancement Communauté de Communes Ténarèze	56%	13 862 ,80
Total		24 755,00

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

OUI l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le plan de financement ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer toutes les demandes de subvention.

Pour extrait conforme le 21 juillet 2014.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC